

Centenaire de la mort de Charles de Foucauld

1916 - 2016

Maison Diocésaine « Charles de Foucauld »
Viviers - Ardèche



15 - 16 OCTOBRE 2016

« Charles, frère universel »

Week-End proposé par
les Soeurs de l'Évangile
de Montpellier

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

DIRECTION des PÈLERINAGES (IMO 3410018)

Villa Maguelone – 31 ter avenue Saint-Lazare 34060 MONTPELLIER CEDEX 02
tel : 04 67 55 06 14 - pelediocese34@gmail.com - sur le site pele34.catholique.fr

Certificat d'Immatriculation Ministère du Tourisme : IMO3410018

SAMEDI 15 - DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016



« Charles, frère universel »



*« Je veux habituer tous les habitants, chrétiens,
musulmans et Juifs et idolâtres
à me regarder comme leur frère, le frère universel... »*

Charles de Foucauld, 7 janvier 1902

Conférence du Père Christian Salenson,
Directeur de l'ISTR de Marseille

Spectacle de Francesco Agnello
« Pierre et Mohamed »
à l'abbaye d'Aiguebelle



PROGRAMME:

Maison Diocésaine Charles de Foucauld
Grand Séminaire de Viviers
2, faubourg St Jacques – BP 26 - VIVIERS
Tél : 04.75.52.62.23
foucauld.2016@maisondiocesaine07.fr





BULLETIN D'INSCRIPTION

pour le pèlerinage à Viviers des 15 et 16 octobre 2016

(1 par personne)

À remplir au dos et à renvoyer, signé
dès que possible accompagné du chèque d'acompte

PRIX PAR PERSONNE pour 25 personnes et plus::

Pension complète : **115,00€** en chambre double.

Si moins de 25 personnes : prix : 125,00€

Supplément chambre individuelle: 15€

(dans la mesure des possibilités, nombre très limité)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Jeudi 22 Septembre 2016

(En cas d'inscriptions insuffisantes, la Direction des Pèlerinages se réserve le droit d'annuler ce pèlerinage)

CE PRIX COMPREND:

Le transport en car grand-tourisme.

Le logement et la pension complète durant le séjour du Samedi 15 Octobre au matin jusqu'au Dimanche 16 Octobre après-midi.

La participation à la conférence du Père Salenson.

La participation au spectacle « Pierre et Mohamed » à l'abbaye d'Aiguebelle

Une assurance multirisques.

CE PRIX NE COMPREND PAS:

Les dons et les offrandes pour les célébrations.

Les boissons, les extras, tous les frais d'ordre personnel, les dons privés aux communautés visitées, les pourboires.....

RÈGLEMENT: CHÈQUE à l'ordre de « AD34 Pèlerinages »

1^{er} acompte: 60€ (plus 15€ en cas de chambre individuelle) à verser avec l'inscription.

Solde (à verser avant le 20 mars 2014)

ANNULATION:

Jusqu'à 30 jours du départ: pénalité de 20% du tarif par personne.

De 29 à 8 jours du départ: pénalité de 50% du tarif par personne.

A compter de 7 jours du départ, aucun remboursement possible.

NOM (en majuscule) : M., Mme, Melle

Prénom :

Adresse complète :

.....

Code postal : Ville :

Date et lieu de naissance :

Tel. Domicile : Portable :

Adresse @ :

Régime alimentaire éventuel :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

M :

Tel. Domicile: Portable:

JE M'INCRIS pour ce pèlerinage et je désire :

une chambre double : (Inscrire ci-dessous le nom de la personne avec qui vous désirez éventuellement être) :

une chambre individuelle : (supplément : 15€, dans la mesure des disponibilités)

JE VERSE un acompte pour personne (s), soit :

INTITULÉ du Chèque (si nom différent de l'inscription)

signature précédée de la mention « lu et approuvé »